

Tarbes, le 17 Septembre 2024

Objet : Réunion de la Commission de la Formation et Vie Etudiante (CFVU)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion de la Commission de la Formation et Vie Etudiante (CFVU) se réunira le :

Mardi 01 Octobre à 16h00

Salle du conseil de l'ENIT

L'ordre du jour est le suivant :

- Informations : chiffres clés de la rentrée et informations de rentrée
- Répartition des formats d'enseignement et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations dispensées par l'ENIT et par l'IUT de Tarbes (pour vote)
- Règlements des formations dispensées par l'ENIT et par l'IUT de Tarbes (pour vote)
- Calendriers universitaires des formations dispensées par l'ENIT et par l'IUT de Tarbes (pour information)

Le Directeur de l'UTTOP



Jean-Yves FOURQUET

Une procuration peut être donnée par écrit au profit d'un autre membre du conseil concerné, quel que soit son collège électoral d'appartenance ou sa qualité.

En cas d'empêchement simultané du titulaire et du suppléant, le titulaire a également la possibilité de donner procuration dans les mêmes conditions.

Nul ne peut être porteur de plus de deux procurations